



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



Ministère
de l'Éducation nationale

N°0 0 0 7 0 7 IADK/SG/BGRH/fk

Dakar, le 24 AOUT 2020

INSPECTION D'ACADEMIE DE DAKAR

L'Inspectrice d'Académie

Objet : Rappel de la date d'ouverture des écoles et établissements scolaires

Mesdames, Messieurs,

Il m'a été donné de constater que des responsables d'écoles privées de l'Académie sollicitent, au niveau des Inspecteurs de l'Éducation et de la Formation (IEF) et à mon niveau, des autorisations pour démarrer les cours de l'année scolaire 2020-2021 en septembre ou en octobre.

Je rappelle que dans un contexte de pandémie, le décret n°2020-1487 du 26 juin 2020 a prorogé l'année scolaire 2019/2020 et les dates de l'ouverture des classes ont été fixées ainsi qu'il suit :

- Personnels administratif et enseignant : **jeudi 05 novembre 2020** ;
- Elèves : **jeudi 12 novembre 2020**.

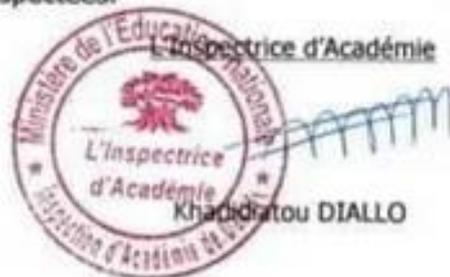
Ce présent décret abroge les dispositions contraires du décret 2019-1363 du 09 septembre 2019 relatif aux trimestres et à la durée des congés et vacances dans les établissements scolaires pour l'année scolaire 2019-2020.

C'est pourquoi, ne pouvant aller à l'encontre du décret présidentiel, je ne peux donner une suite favorable à vos requêtes.

J'en appelle à la responsabilité de tous et de chacun pour que les dispositions du décret ci-dessus évoqué soient scrupuleusement respectées.

Ampliation :

- MEN/SEPA
- MEN/CAB
- MEN/SG
- MEN/DEP
- GOUVERNEUR/Dakar
- TOUS IEF
- IA Chrono



A

**Mesdames et Messieurs les déclarants responsables et directeurs
d'écoles privées s/c Inspecteurs de l'Éducation et de la Formation**

Rond-Point ONU, Boulevard Dial Diop, BP 517 – Dakar Tel. +221338221332
Fax : +221338220944 – Email : iadakar@education.sn - iadakar@orange.sn

www.education.gov.sn
www.education.sn